

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



Consignes du 23 mars 2020 en lien avec la COVID-19

Québec, 23 mars 2020 16 h – Voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de transmettre ces informations dans vos équipes, à vos collègues et aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

Chaque jour, de Bons coups sont soulignés dans le cadre de la COVID-19

Bons coups du jour

La mise en place de la clinique de dépistage pour la COVID-19 pour les intervenants CHU, incluant les membres du CMDP et les résidents.

Veuillez consulter ce message de notre PDG dans la page d'accueil du site www.chudequebec.ca/corovirusinfos ou en cliquant sur le lien suivant <https://youtu.be/qQs-aEwGeVc>

Informations générales

Initiatives d'employés sur les médias sociaux

Il y a présentement plusieurs initiatives afin de démontrer de la solidarité envers notre personnel en lien avec la pandémie de la COVID-19. Malgré les bonnes intentions, dans un souci de prévention et de protection des infections des intervenants et des patients, tous les dons en équipement ou en nourriture destinés à nos employés sont refusés.

Les initiatives personnelles sont à proscrire. Toutes idées ou suggestions doivent être soumises à la structure de sécurité civile.

Site Web COVID-19 du CHU

L'information change rapidement, il est important de ne pas imprimer les documents et d'éviter le piège de faire un cartable. Dans les nouveautés, portez attention aux vidéos sur la bonne technique d'habillage et de déshabillage, l'algorithme permettant d'identifier les mesures à mettre en place pour un patient suspecté ou confirmé de COVID-19 selon la gravité des symptômes, et plusieurs autres outils que vous retrouverez dans les sections [Prévention et contrôle de la COVID-19](#) et [Équipements de protection individuelle \(EPI\) et uniformes](#).

Risque pour les EPI

Les stocks des équipements de protection individuelle diminuent drastiquement actuellement, notamment par l'utilisation non judicieuse de ceux-ci par le personnel, les médecins et les résidents. Nous sommes maintenant à risque de découverte si tous ne respectent pas les consignes en vigueur. Pour la protection de tous, respectez les consignes indiquées sur les [équipements de protection individuelle \(EPI\) et uniformes](#).

Voici un rappel :

- Minimiser au **strict minimum** les intervenants participant aux soins
- Regrouper les soins
- **Le masque de procédure ne doit pas être porté en l'absence de raison reconnue** (techniques de soins, étiquette respiratoire si symptômes, précautions additionnelles, indications chez les travailleurs nécessitant une surveillance des symptômes selon le protocole COVID). **Il ne s'agit pas d'un EPI à porter en tout temps, sauf les exceptions mentionnées ci-dessus.**

- Les gants ne remplacent pas l'hygiène des mains et ne doivent pas être utilisés comme protection en dehors des indications reconnues (précautions additionnelles, techniques de soins).

Par conséquent, de façon préventive, advenant le cas où une rupture de stock survient pour certains EPI, la direction vous demande de conserver dès maintenant les équipements suivants : les masques N95 et les contenants et cartouches vides de mousse alcoolisée.

- Veuillez récupérer tous les contenants et cartouches vides de mousse alcoolisée et les acheminer au secteur d'hygiène et salubrité.
- Lors du retrait masque N95 (à l'extérieur de la chambre) déposer celui-ci dans un sac transparent, regrouper le tout dans un local sur vos unités. D'autres directives suivront.

Registre à compléter lors d'un contact avec les cas suspects COVID-19

Tous les intervenants ayant été en contact avec un patient suspecté de COVID-19 doivent signer le registre qui se trouve à la porte de la chambre. Il est important de ne pas retirer ce registre tant que la désinfection de la chambre n'est pas terminée. L'équipe de PCI fera l'analyse du dossier dès la réception du résultat positif. Tous les employés ayant été en contact avec le cas positif avec ou sans protection individuelle auront un suivi selon les recommandations en vigueur.

Télétravail

Nous avons beaucoup de questions et de demandes concernant le télétravail. Actuellement, notre priorité est de brancher en BVI OTP le personnel clinique qui traite des patients. Une fois ce travail réalisé, nous pourrons ensuite évaluer les demandes des employés des autres secteurs voulant faire du télétravail selon la capacité de notre réseau. Cette position est entérinée régionalement.

Lancement du service psychosocial interne CHU

Dans le contexte actuel de pandémie, de son évolution et des mesures exceptionnelles qui sont prises pour ralentir sa progression et des actions que nous déployons, il est tout à fait normal que vous viviez un niveau élevé de stress. Nous vous le disons souvent, mais il est essentiel de prendre soin de vous, et ce, tant du point de vue physique, que de celui psychologique. Vous pouvez obtenir un soutien psychosocial auprès l'équipe Santé, sécurité et qualité de vie au travail au poste 86631.

Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet).
[https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

